



Conseil économique et social

Distr.: Générale
15 février 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1^{er} mai 2013

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire *

Questions de politique intéressant la région Asie-

Pacifique: Principaux enjeux pour un développement économique et social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

Les populations, la planète et la prospérité: le développement durable et le programme de développement pour l'après-2015 pour l'Asie et le Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document fait le point sur la contribution et les limitations des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique. On notera en particulier comment les Objectifs ont motivé les États membres à œuvrer pour des objectifs communs mesurables, sans toutefois réussir à ouvrir pleinement la voie à un développement inclusif et spécifique pour chaque pays, qui intègre les trois dimensions du développement durable. Le document examine également les défis de la région qu'il y a lieu de traiter dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, des problèmes persistants et émergents représentent des menaces et imposent des concessions en termes de viabilité pour les populations, la planète et la prospérité. Pour relever ces défis, une coordination sera nécessaire aux niveaux régional et mondial. Le document traite également des grands principes à suivre et des mesures à prendre comme le recommandent un certain nombre de processus et d'organismes, notamment l'Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 et le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Ces analyses constituent une base pour ouvrir le dialogue au niveau régional en vue de la réalisation de l'objectif commun de développement inclusif et durable pour tous. Le document reconnaît que les pays de l'Asie et du Pacifique doivent bâtir et promouvoir un consensus propre à la région sur les stratégies de développement qui favorisent l'investissement dans le capital humain et dans le capital naturel comme moteurs du développement inclusif et durable. La Commission pourra faire part de ses vues sur les questions soulevées dans le document et sur les points de vue exprimés au cours d'une table ronde organisée sur le sujet.

* E/ESCAP/69/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	2
I. Les objectifs du Millénaire pour le développement et le développement durable dans la région Asie-Pacifique	4
A. Incidences des objectifs du Millénaire pour le développement	4
B. Déficiences des objectifs du Millénaire pour le développement dans le contexte général du développement durable	5
C. Carences des stratégies de développement et de croissance et nécessité d'un changement en profondeur	5
II. Les problèmes de développement dans la région Asie-Pacifique.....	6
A. Populations et besoins non satisfaits	7
B. Limites planétaires	11
C. Prospérité et inégalité.....	15
III. Convergence: un cadre pour le programme de développement pour l'après-2015 et le développement durable pour la région Asie-Pacifique	18
A. Les perspectives mondiales concernant les objectifs de développement durable et les objectifs du Millénaire pour le développement	18
B. Un consensus Asie-Pacifique pour le développement durable et inclusif.....	19
Figure	
1. Un cadre intégré pour réaliser «l'avenir que nous voulons pour tous» dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015	3

Introduction

1. Le présent document expose les perspectives de la région Asie-Pacifique concernant le développement durable et le programme de développement pour l'après-2015. Il tient compte du document final — intitulé «L'avenir que nous voulons» — de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)¹, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012. Il tient compte aussi des processus lancés par le Sommet de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, détaillés dans le document final². Sa publication relève du rôle suggéré pour les commissions régionales dans le document final de Rio+20, à savoir «aider les pays en développement qui en feront la demande à parvenir au développement durable» et promouvoir «une intégration équilibrée des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable dans leurs régions respectives».

2. À l'heure actuelle, il est urgent de définir un cadre intégré de développement qui tienne compte pleinement des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable et des rapports réciproques entre eux. Dans le document «L'avenir que nous voulons», les chefs d'État et de Gouvernement et les représentants de haut niveau ont reconnu que «les peuples sont au centre du développement durable» et déclaré qu'en conséquence, ils œuvraient «en faveur d'un monde juste et

¹ Voir A/RES/66/288, annexe.

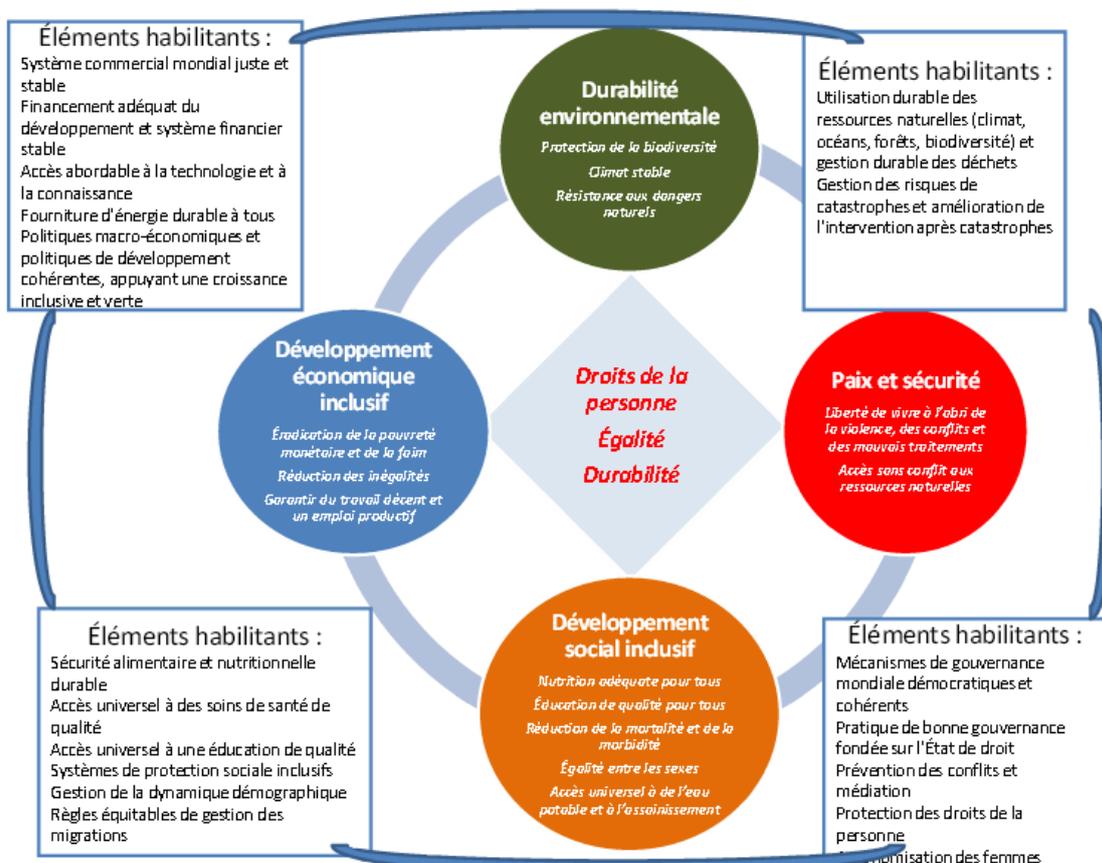
² Voir A/RES/65/1.

équitable pour tous » et qu'ils s'engageaient « à travailler ensemble en faveur d'une croissance durable qui profite à tous, du développement social et de la protection de l'environnement dans l'intérêt de tous ».

3. Un cadre intégré pour réaliser l'avenir que nous voulons, comme celui qu'a proposé l'Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 (voir la figure 1)³, constitue un point de départ utile pour tous les pays — riches et pauvres, à revenu élevé, à revenu moyen et à bas revenu.

Figure 1

Un cadre intégré pour réaliser « l'avenir que nous voulons pour tous » dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015



³ Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous: Rapport au Secrétaire général (Équipe spéciale des Nations Unies sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, 2012). Disponible à l'adresse: www.un.org/millenniumgoals/pdf/Post_2015_UNTTreport.pdf.

I. Les objectifs du Millénaire pour le développement et le développement durable dans la région Asie-Pacifique

A. Incidences des objectifs du Millénaire pour le développement

4. La croissance économique rapide qui se produisait dans la région Asie-Pacifique en 2000, à l'époque où les objectifs du Millénaire pour le développement ont été énoncés, a aidé les pays de la région à progresser remarquablement en direction de ces objectifs. À la veille de 2015, la région Asie-Pacifique a obtenu deux grandes réussites par rapport aux objectifs fixés naguère: la proportion d'habitants vivant avec moins de 1,25 dollars par jour et la proportion d'habitants vivant sans accès à l'eau potable ont été, l'une et l'autre, réduites de plus de moitié. En outre, la parité des sexes à tous les niveaux d'enseignement est atteinte, la prévalence du VIH est en recul, la diffusion de la tuberculose est arrêtée et la pleine inscription dans l'enseignement primaire est en voie d'être réalisée d'ici à 2015.

5. Une comparaison entre les sous-régions d'Asie et du Pacifique, portant sur les indicateurs qui évoluent au rythme voulu pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'après les publications pertinentes, donne les résultats suivants: 1) l'Asie du Sud-Est a le plus grand nombre d'indicateurs qui progressent comme prévu ou qui sont jugés en avance sur les prévisions (14 sur les 21 indicateurs); 2) l'Asie du Nord et Asie centrale progresse comme prévu pour 12 indicateurs, progresse lentement pour cinq et régresse ou ne fait aucun progrès pour un indicateur; 3) l'Asie du Sud progresse comme prévu pour 11 indicateurs et lentement pour les 10 autres; 4) l'Asie de l'Est et du Nord-Est a progressé dans les domaines de l'enseignement primaire, de l'autonomisation des femmes et de la santé mais a régressé dans la réalisation des objectifs environnementaux.

6. Malgré l'insuffisance des données, qui gêne sérieusement le suivi des progrès dans la sous-région du Pacifique, il ressort des informations disponibles que les îles du Pacifique progressent plus vite que prévu ou comme prévu pour cinq indicateurs sur 16: égalité des sexes dans l'enseignement tertiaire, prévalence du VIH, incidence de la tuberculose, zones protégées et émissions d'oxyde de carbone (CO₂). La sous-région peine à progresser dans le domaine de la réduction de la pauvreté mesurée par les seuils nationaux de pauvreté, et dans celui de la durabilité environnementale.

7. Les 13 pays les moins avancés de la région ont progressé lentement ou n'ont pas progressé du tout pour 11 indicateurs; ils sont cependant en avance pour six autres et ont avancé comme prévu pour trois autres encore. Il est intéressant de constater que, suivant les données disponibles, les pays les moins avancés ont obtenu de bons résultats pour la réduction de la pauvreté⁴.

8. Au total, les objectifs du Millénaire pour le développement ont aidé à réduire les insuffisances de développement et à motiver l'opinion publique en général en présentant des indicateurs du progrès qui peuvent servir de base de discussion.

⁴ Voir une analyse détaillée de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région d'Asie et du Pacifique dans: *Asia-Pacific Regional MDG Report 2011/12: Accelerating Equitable Achievement of the MDGs, Closing Gaps in Health and Nutrition Outcomes* (CESAP, BASD et PNUD, 2012). Disponible à l'adresse: www.unescap.org/pdd/calendar/CSN-MDG-NewDelhi-Nov-2011/MDG-Report2011-12.pdf.

B. Déficiences des objectifs du Millénaire pour le développement dans le contexte général du développement durable

9. Le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement est déficient à bien des égards. Premièrement, il n'a été conçu que pour les pays en développement et n'a donc pas un caractère universel (en particulier, les objectifs 7 et 8 ont une portée mondiale mais n'ont pas pu être assortis de cibles pour leur mise en œuvre à l'échelle mondiale). Deuxièmement, les objectifs et les cibles ont été fixés par référence à des moyennes mondiales et ne correspondaient donc pas aux conditions de départ propres à chaque pays. Troisièmement, le cadre ne permettait pas de tenir compte des circonstances propres à chaque pays, ce qui explique la prédominance de la méthode de la «taille unique». Quatrièmement, faute de stratégies, l'esprit de clocher prévaut dans les activités de recherche et de suivi de chaque objectif, ce qui a fini par entraîner les organismes d'exécution à se faire concurrence pour obtenir des financements, au lieu de coopérer entre eux pour maximiser les synergies. Cinquièmement, le cadre n'a pas pris en considération les causes profondes de la pauvreté.

10. Les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont donc été inégaux parmi les sous-régions et les pays d'Asie et du Pacifique. Étant donné la grande diversité de la région, les progrès d'ensemble dans la réalisation des objectifs d'un point de vue régional masquent souvent l'absence de progrès dans certains pays. À l'approche de 2015, la tâche restant à accomplir pour réaliser les objectifs à l'échéance de 2015 devrait d'urgence porter en priorité sur les problèmes de la faim, de la santé, de l'assainissement de base et du grand nombre de personnes qui vivent en situation de pauvreté. En ce qui concerne les cibles environnementales (Objectif 7), les principales préoccupations viennent de la détérioration du couvert forestier et de l'augmentation des émissions de CO₂ qui apparaissent comme la plus grande menace pour la survie de la planète à cause des risques graves qu'elles créent à brève échéance pour les zones de basse altitude et pour les îles (changements climatiques) et les océans (acidification). En matière de santé maternelle et infantile (Objectifs 4 et 5), la région est largement en retard. Elle est en retard également pour assurer que tous les enfants achèvent le cycle d'enseignement primaire et pour procurer l'assainissement de base. Par-dessus tout, la région avance lentement dans la protection des populations contre la faim, la prévention des décès d'enfants avant l'âge de cinq ans, l'expansion des services de soins de santé maternelle et la prévention des décès maternels à la suite des accouchements.

C. Carences des stratégies de développement et de croissance et nécessité d'un changement en profondeur

11. La Déclaration du Millénaire⁵ adoptée en 2000 énonce un programme de développement ambitieux dans une perspective de long terme. De nombreux aspects de cette déclaration restent pertinents et importants aujourd'hui mais ils n'ont pas été soutenus correctement par le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement qui se concentre sur la réalisation, à relativement court terme, de conditions minimums pour remédier aux insuffisances les plus urgentes. Le cadrage sur une durée de court terme s'est révélé incapable de servir correctement les réalisations de long terme nécessaires à un développement véritablement durable. Quand bien même tous les objectifs seraient atteints, le progrès vers un développement durable serait encore loin d'être acquis.

⁵ See General Assembly resolution 55/2.

12. Il semble exister un consensus mondial d'après lequel les problèmes et les besoins émergents de développement qui ne sont pas mentionnés dans le texte original de la Déclaration de Millénaire exigent aujourd'hui une attention urgente. Ces problèmes sont les symptômes de stratégies de développement qui ont favorisé des compromis entre les trois piliers du développement durable: économique, social et environnemental. L'externalisation des valeurs du capital social et naturel par une économie qui s'appuie de plus en plus sur des stratégies centrées sur le marché et caractérisées par la libéralisation, la déréglementation et la privatisation, et par des structures de gouvernance qui n'assurent pas la justice sociale, est une déficience fondamentale.

13. Un nouveau programme pour le développement devrait donc favoriser un changement en profondeur qui transformerait en synergies les compromis entre les trois piliers du développement durable. Telle est d'ailleurs l'évolution qu'envisagent les conclusions du rapport *Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous* en affirmant qu'un changement en profondeur s'impose en faveur d'un «processus de développement mondial qui soit fondé sur les droits, équitable et durable».

14. Le besoin d'un tel changement en profondeur est urgent en Asie et dans le Pacifique. La pauvreté persiste en effet dans la région, où les économies ont une croissance rapide mais où l'accès aux ressources par habitant est inférieur à celui de toutes les autres régions du monde et la plupart des pays sont vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

15. L'appel à un changement en profondeur est exprimé non seulement par le système des Nations Unies mais aussi par d'éminents groupes d'experts. La Commission Stiglitz sur la crise financière a conclu que les théories économiques ont joué un rôle dans la crise et s'est prononcée en faveur de politiques «encadrées par un ensemble d'objectifs qui correspondent à une conception large de la justice sociale et de la solidarité sociale, accordant une attention particulière au bien-être des pays en développement et aux limites imposées par l'environnement»^{6,7}. Le Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la viabilité mondiale, qui comprend 22 membres choisis parmi les hauts responsables de 22 pays différents et qui est coprésidé par le Président de la République de Finlande et par le Président de la République d'Afrique du Sud, a estimé qu'à l'horizon de 2030, le monde aurait besoin d'au moins 50 % de plus de produits alimentaires, 45 % de plus d'énergie et 30 % de plus d'eau⁸. Il a conclu clairement que le modèle mondial actuel de développement n'est pas viable: il n'est plus possible de continuer «comme d'habitude».

II. Les problèmes de développement dans la région Asie-Pacifique

16. Dans la région Asie-Pacifique, de multiples problèmes coexistent: la pauvreté persistante, l'inégalité, la violence contre les femmes et

⁶ Voir www.un.org/ga/president/63/commission/financial_commission.shtml.

⁷ Le rapport de la Commission Stiglitz poursuit: «Il serait erroné et irresponsable de ne chercher que des remèdes de circonstance à la crise actuelle en ignorant les problèmes très réels qui se posent à l'économie et à la société mondiales, notamment la crise du climat, la crise de l'énergie, la montée de l'inégalité dans la plupart des pays du monde, la persistance de la pauvreté à bien des endroits et les manques de gouvernance et de responsabilité, spécialement au sein des organisations internationales».

⁸ Institut international du développement durable, *Sustainable Development: from Brundtland to Rio 2012*, document d'information rédigé pour le Groupe de haut niveau sur la viabilité mondiale à sa première réunion, 19 septembre 2010, New York.

l'élargissement des écarts de revenu; la disparité des chances, le chômage et la montée du chômage; la faim persistante et la hausse et l'instabilité des prix des produits alimentaires, des ressources et de l'énergie; les modes de croissance à forte intensité de ressources, les contraintes de ressources et les changements climatiques; les conflits sociaux au préjudice des femmes et l'insécurité sociale.

A. Populations et besoins non satisfaits

17. Le développement durable, dans sa dimension sociale, cherche à atteindre l'équité maximum dans les services économiques et écologiques; cependant, la présence largement répandue de besoins non satisfaits freine le progrès général pour l'ensemble de la société.

1. Pauvreté

18. La pauvreté est un problème persistant dans la région Asie-Pacifique. D'après les estimations les plus récentes de la Banque mondiale, 828 millions d'habitants de la région vivent en dessous du seuil de pauvreté de 1,25 dollars par jour, soit plus de la moitié de la population pauvre dans le monde. Un nombre à peu près égal de personnes sont quasiment pauvres, vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté de 1,25 dollars par jour. Ainsi, 1 milliard 725 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté de deux dollars par jour. On estime que 19,4 millions de personnes supplémentaires dans la région sont restées en situation de pauvreté à cause de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie intervenue en 2010. De plus, il ressort des estimations qu'à l'échéance de 2013, la poursuite du ralentissement économique mondial pourrait entraîner dans la pauvreté quelque 10 millions de personnes dans la région suivant le critère du seuil de pauvreté de 1,25 dollars par jour, ou 13,7 millions de personnes suivant le critère du seuil de pauvreté de deux dollars par jour, par l'effet combiné de conséquences multiples dont notamment l'amputation des ressources qu'il faudrait mobiliser pour accroître le bien-être et les possibilités économiques des pauvres⁹. Une population plus nombreuse encore pourrait être entraînée en dessous de ces seuils de pauvreté si les prix des produits alimentaires et des combustibles continuent d'augmenter.

2. Inégalité entre hommes et femmes et violence contre les femmes et les filles

19. Malgré des progrès — lents assurément — constatés dans l'autonomisation des femmes d'après les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement, la violence contre les femmes et les filles reste un phénomène fréquent dans certaines parties d'Asie et du Pacifique. Dans certaines régions d'Asie du Sud existe une forte préférence pour la naissance d'un fils. Les filles sont parfois perçues comme un fardeau financier pour la famille à cause, à la fois, de l'obligation de fournir une dot au moment du mariage et du fait que les femmes sont payées moins que les hommes en raison de l'inégalité persistante de la rémunération du travail selon le sexe. En Inde, par exemple, la sélection du sexe de l'enfant avant la naissance et l'infanticide ont causé le décès prénatal d'un demi-million de filles par an dans l'espace des 20 dernières années¹⁰. En République de Corée, 30 % des femmes enceintes d'une fille ont subi un avortement. Au contraire, plus de

⁹ Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2012: Year-end Update (ST/ESCAP/2649).

¹⁰ Voir A/61/122/Add.1.

90 % des femmes enceintes d'un garçon ont donné naissance normalement¹¹. D'après le recensement de l'année 2000 en Chine, le ratio de nouveau-nés filles par rapport aux nouveau-nés garçons était de 100:119. La norme biologique est de 100:103¹². Les « meurtres pour un motif lié à la dot » et les « meurtres d'honneur » causent la mort de milliers de femmes chaque année, surtout en Asie du Sud. Rien qu'en Inde, 7000 meurtres pour un motif lié à la dot se sont produits en 2005, la majorité des victimes ayant de 15 à 34 ans¹³. Au Pakistan, près de 500 femmes sont victimes chaque année de meurtres d'honneur¹⁴. Au Bangladesh, 315 femmes et filles ont été victimes d'attaques à l'acide, autre forme de violence contre les femmes, en 2002. Même après l'introduction de peines plus lourdes pour ce délit, plus de 200 femmes ont été attaquées en 2005¹⁵.

3. Santé

20. La situation sanitaire est une préoccupation pressante dans la région car les cibles correspondant aux objectifs 4 et 5 (santé maternelle) ont peu de chances d'être atteintes pour 2015 dans de nombreux pays. La région est en retard aussi pour la réduction de la mortalité infantile et les services d'assainissement de base. Même dans la sous-région plus développée d'Asie de l'Est et du Nord-Est, un taux de mortalité infantile à deux chiffres persiste encore, ainsi qu'un bas niveau de dépense publique pour la santé.

21. La différence des montants dépensés pour les soins de santé est l'un des principaux facteurs qui expliquent les disparités entre les pays. Les pays à croissance économique rapide ont pu percevoir davantage de recettes pour augmenter les prestations publiques de santé. Notamment, les ménages qui ont bénéficié de l'amélioration de l'économie sont davantage capables de payer les services de soins de santé fournis par les prestataires publics et privés. Parmi les autres facteurs importants figurent l'amélioration de l'infrastructure et l'accès à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement de meilleure qualité. La santé juvénile est liée très étroitement à la santé physique et à la protection sociale des mères: les femmes qui savent lire, qui sont bien informées et qui sont autonomes se trouvent dans une bien meilleure situation pour prendre soin d'elles-mêmes et de leurs enfants. Du côté négatif, cependant, accompagnant l'accroissement des classes moyennes, l'urbanisation et la transformation des cultures et des modes de vie, on constate la fréquence plus élevée de maladies non transmissibles comme le diabète, l'hypertension et les pathologies cardio-pulmonaires.

4. Insécurité alimentaire et nutritionnelle

22. La sécurité alimentaire et nutritionnelle est l'un des problèmes primordiaux dans la région. D'après la proportion de la population dont la consommation alimentaire est inférieure au besoin minimum d'énergie alimentaire de 1800 calories par jour (soit la norme minimum utilisée souvent par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

¹¹ Ibid.

¹² Marie Viachova et Lea BIASON (sous la direction de), *Women in an Insecure World*. Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces, septembre 2005.

¹³ Claudia Garcia-Moreno, «Gender inequality and fire related deaths in India». *The Lancet* 2009; 373 (9671): 1230-1231.

¹⁴ Muazzam Nazrullah, Sobbia Haqqi et Kristin J. Cummings, «The epidemiological patterns of honour killing of women in Pakistan ». *European Journal of Public Health*, 2009.

¹⁵ Voir http://www.unifem.org/attachments/gender_issues/violence_against_women/facts_figures_violence_against_women_2007.pdf.

(FAO)), on estime qu'en moyenne, 14 % de la population de la région, soit 563 millions de personnes, sont sous-alimentés^{16,17}. Parmi les sous-régions, la situation est la plus défavorable en Asie du Sud¹⁸ où 17,6 % de la population sont sous-alimentés. Durant la période 2007-2010, l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim ou sous-alimentées a dépendu largement des capacités de réagir aux chocs économiques et des protections de sécurité sociale en place.

23. La proportion d'enfants atteints d'insuffisance pondérale pour leur âge révèle aussi la même situation d'insécurité alimentaire. En 2009, près de 100 millions d'enfants (soit 31 %) étaient sous-alimentés dans la région Asie-Pacifique. De ce point de vue, la sous-région d'Asie du Sud a les chiffres les plus défavorables: la prévalence de l'insuffisance pondérale est de 41 % et la sous-région compte la moitié des enfants atteints d'insuffisance pondérale dans le monde. Plusieurs pays de la sous-région ont un taux national de prévalence de l'insuffisance pondérale qui se situe parmi les plus élevés au monde. Il est remarquable aussi que, malgré la croissance économique rapide en Asie du Sud-Est, un quart des enfants de la sous-région sont sous-alimentés¹⁹.

24. La hausse des prix de l'énergie influe puissamment sur le niveau élevé et l'instabilité des prix de l'alimentation qui agissent à leur tour sur la situation de la faim. Le couplage des prix de l'énergie et des prix des produits alimentaires, provoqué par le détournement de produits alimentaires vers la production de bioénergie et par la hausse des prix de l'énergie, impose un lourd tribut aux populations les plus pauvres. En effet, la sécurité alimentaire et l'accès à l'énergie se dégradent l'une et l'autre dès lors que les autorités cherchent à réduire les subventions pour l'énergie sans prendre de mesures appropriées pour amortir les conséquences à un moment où les revenus stagnent. La diminution de la part des salaires dans le produit intérieur brut (PIB) et le pourcentage élevé du revenu des ménages dépensé pour l'alimentation contribuent à tendre un piège de la pauvreté.

5. Accès insuffisant à l'énergie

25. La région continue d'abriter un grand nombre de personnes qui n'ont pas accès aux formes modernes d'énergie. En particulier, les habitants des régions éloignées et rurales n'ont pas la possibilité d'accéder aux services modernes de l'énergie ou les services qu'ils reçoivent sont irréguliers et non fiables. L'accès à l'énergie entretient un rapport étroit avec l'accès aux possibilités d'éducation, aux possibilités économiques et aux acquis du développement humain.

6. Manque d'accès à l'eau potable et à l'équipement sanitaire de base

26. Malgré des progrès considérables dans l'accès à l'eau de boisson propre et saine, la majorité parmi le milliard de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde se trouve toujours en Asie-Pacifique. La région

¹⁶ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme alimentaire mondial et Fonds international de développement agricole, *The State of Food Insecurity in the World 2012. Economic growth is necessary to accelerate reduction of hunger and malnutrition*, Rome 2012.

¹⁷ Voir aussi: The Economist Intelligence Unit, Global Food Security Index. Disponible à l'adresse: foodsecurityindex.eiu.com/ (consulté le 19 mars 2013).

¹⁸ Dans le présent contexte, l'Asie du Sud désigne le groupement régional de la FAO, à savoir le Bangladesh, l'Inde, le Népal, le Pakistan, la République islamique d'Iran et Sri Lanka.

¹⁹ Publication des Nations Unies, numéro de vente E.10.II.F.20.

dans son ensemble est en avance sur le calendrier prévu pour la cible correspondante dans les objectifs du Millénaire pour le développement mais la sous-région du Pacifique a régressé et la plupart des autres sous-régions, hormis les grands pays, avance lentement dans ce domaine. En tant que région, l'Asie et le Pacifique sont en retard par rapport au ciblage pour l'assainissement de base prévu d'après les objectifs du Millénaire. Sur les 2,6 milliards de personnes dans le monde qui n'ont pas accès à l'assainissement de base, la majorité se trouve en Asie²⁰. Dans la région Asie-Pacifique, un grand nombre des communautés pauvres vit toujours sans eau courante: sans robinets, ni douches, ni toilettes à chasse d'eau ni sources à proximité. Dans la plupart de l'Asie du Sud-Est, moins de la moitié des habitants a accès à un équipement sanitaire amélioré. L'Asie du Sud (l'Inde au premier rang) a progressé substantiellement dans ce domaine puisque la proportion de sa population utilisant des systèmes sanitaires malsains a été réduite de moitié. En 2010, un total de 69 % de la population d'Asie du Sud avait accès à des services d'assainissement amélioré, au lieu de 46 % en 1990. Néanmoins en 2010, les taux de défécation à l'air libre étaient les plus élevés dans l'ensemble de l'Asie du Sud: quasiment 41 % des habitants de la sous-région pratiquaient la défécation à l'air libre.

7. Paix et sécurité

27. La région Asie-Pacifique a été, à certaines époques, le foyer géopolitique de l'affrontement pour le pouvoir mondial. Elle a bénéficié des bienfaits de la paix une fois finies la guerre du Viet Nam et la « guerre froide » mais il demeure des points de friction qui nuisent à son développement. Il est important également de relever qu'au moins trois puissances nucléaires existent dans la région. Le mode de croissance à forte intensité de ressources peut entraîner des conflits au sujet des zones riches en ressources qui sont revendiquées par des parties différentes.

28. Des insurrections et des conflits internes se produisent également. Les conflits violents sont de puissants destructeurs des gains de développement et une cause primordiale de pauvreté. Le manque de possibilités économiques, la répartition inéquitable des ressources, la discrimination fondée sur le sexe, les divisions religieuses ou ethniques à l'intérieur de la société, l'exercice déficient du pouvoir et la mauvaise gestion ou l'exploitation illégale des ressources naturelles peuvent aussi engendrer des conflits, ce qui augmente inévitablement les besoins non satisfaits de la population et ruine les gains socioéconomiques.

29. Les conflits internes qui se déroulent dans la région ont aussi entraîné le déplacement de populations nombreuses. L'Asie et le Pacifique comptent quelques-unes des populations réfugiées parmi les plus nombreuses au monde. La région abrite presque 30 % (environ 9,5 millions) des personnes qui relèvent du Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). La protection est fragile: très peu de pays de la région ont accédé à la Convention sur les réfugiés de 1951²¹.

30. Plus récemment, le déplacement massif de populations à la suite de phénomènes météorologiques violents et d'autres types de catastrophe naturelle a provoqué un regain d'attention pour les difficultés éprouvées par les migrants victimes de «l'environnement» ou du «climat». Le tsunami de 2004 dans l'océan Indien et le cyclone Nargis de 2008 sont deux exemples typiques. Ces déplacements représentent un problème critique dans le cas de

²⁰ Voir www.unsgab.org/dialogue/asia/index.htm.

²¹ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 189, numéro 2545.

certaines petites îles basses car les possibilités de réinstallation ou de migration sont singulièrement limitées dans ces endroits.

31. La région Asie-Pacifique reste caractérisée par des mouvements migratoires irréguliers. Beaucoup de réfugiés grèvent lourdement les ressources de certains pays hôtes, bien qu'ils vivent néanmoins dans des conditions inhumaines. D'autres entreprennent souvent un voyage très risqué qui s'achève parfois tragiquement par la mort. En outre, l'accès à la santé, à l'éducation et aux autres services de base n'existe quasiment pas pour ces réfugiés.

32. Bien que le Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée²² et le Processus d'Almaty sur les mouvements migratoires mixtes et la protection internationale²³ offrent à la région des plates-formes de dialogue et de coopération pour protéger l'espace d'asile et traiter des flux migratoires mixtes, il n'existe quasiment pas de législation sur les réfugiés en Asie et dans le Pacifique.

B. Limites planétaires

33. La réduction de la pauvreté et de la faim et l'élargissement de l'accès aux services de base dans le long terme dépendront de la demande des biens et services fournis par la nature et de la capacité des êtres humains de fonctionner à l'intérieur des limites intrinsèques. Ceci n'est possible qu'aux conditions suivantes: que le taux de consommation des ressources renouvelables ne dépasse pas leur taux de régénération; que le taux d'utilisation des ressources non renouvelables ne dépasse pas le taux de développement de produits de substitution; que les taux d'émission de pollution ne dépassent pas la capacité d'assimilation de l'environnement.

34. Des preuves solides indiquent que plusieurs limites planétaires, notamment en rapport avec les changements climatiques ou la biodiversité, sont d'ores et déjà dépassées et que, pour d'autres, le franchissement des seuils de durabilité menace. Les contraintes de ressources qui s'ensuivent et les transformations rapides de l'environnement qui se produisent ont une incidence profonde sur les perspectives de croissance économique, de sécurité alimentaire et d'évolution de la faim, et sur l'insécurité sociale, notamment.

1. Les contraintes qui menacent pour les ressources et l'énergie

35. Le modèle de développement suivi par les pays d'Asie-Pacifique tend à être à forte intensité de ressources²⁴. La vieille stratégie de développement «croissance d'abord et nettoyage ensuite» privilégiait à l'excès la croissance et est devenue de plus en plus intensément consommatrice de ressources. Un pareil mode de développement conduit à une économie fortement exposée au risque à cause des besoins de la population laissés non satisfaits et à cause également des contraintes qui menacent les ressources et l'énergie, et de la hausse et de l'instabilité des prix des produits de base et de l'énergie. De plus, la nature de la demande de ressources s'est modifiée aussi avec le temps et

²² Voir <http://www.baliprocess.net/>.

²³ Voir Conférence régionale sur la protection des réfugiés et la migration internationale en Asie centrale, Almaty (Kazakhstan), 15-16 mars 2011. Disponible à l'adresse: <http://www.unhcr.org/4de34cf59.html>.

²⁴ Il faut relever que, calculée par habitant, la consommation de ressources dans la région est encore bien inférieure à la consommation dans le monde développé. Ceci ne doit cependant pas être une raison de ne pas améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources.

continue de changer, principalement sous l'influence de l'évolution des modes de vie et des schémas de consommation.

36. La région Asie-Pacifique est à l'origine de la plus grande part de la demande mondiale d'énergie. Elle a consommé 32,4 % de l'énergie mondiale en 2011. En outre, entre 2010 et 2011, la consommation d'énergie dans la région a augmenté de 2,7 % , contre seulement 0,7 % pour l'ensemble du monde²⁵.

37. La demande d'énergie dans la région devrait quasiment doubler d'ici à 2030, sur la base d'un taux de croissance annuel projeté d'environ 2,2 %, soit un taux plus rapide que le taux de croissance mondial moyen de 1,2 %. Les conséquences à tirer de cette projection dépassent les limites nationales, spécialement pour l'énergie classique, et se traduiront vraisemblablement par une intense concurrence pour les ressources énergétiques.

38. Les combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz et le charbon, continuent à dominer la consommation d'énergie et la demande d'énergie renouvelable augmentera probablement en chiffres absolus. La prédominance des combustibles fossiles jusqu'à 2035 inclusivement laisse présager d'éventuelles contraintes de ressources qui compromettent les perspectives de croissance dans l'avenir.

39. A mesure que les demandes d'énergie augmenteront, beaucoup de pays deviendront de plus en plus vulnérables aux chocs des prix car la plupart d'entre eux dépendent des combustibles fossiles pour répondre à la majeure partie de leur besoin d'énergie et sont importateurs nets de pétrole, ayant une économie à forte intensité de pétrole (mesurée par la quantité de pétrole consommée pour chaque unité de produit intérieur brut). Les vulnérabilités résultant de la dépendance à l'égard des importations d'énergie, aggravées par l'instabilité des prix de l'énergie, continueront d'avoir des répercussions profondes sur la capacité financière des pays de la région de satisfaire leur demande d'énergie et affecteront négativement les populations les plus vulnérables de la société. Alors que le manque d'un approvisionnement suffisant en énergie entrave depuis longtemps la croissance dans certains pays, il apparaît aujourd'hui comme une contrainte supplémentaire pour le développement national dans les autres pays.

40. Comme ailleurs dans le monde, la croissance économique de la région a provoqué une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Les émissions mondiales d'oxyde de carbone par habitant sont toujours supérieures d'environ 25 % aux chiffres homologues de la région pour 2008 mais les émissions de la région par unité de PIB dépassent de loin le chiffre mondial. Il s'ensuit que les émissions régionales de gaz à effet de serre augmentent près de deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Les émissions régionales d'oxyde de carbone ont quasiment doublé entre 1990 et 2008 et représentaient, en 2008, près de la moitié du total des émissions mondiales²⁶.

41. La superficie de forêts augmente dans la région grâce aux grands programmes de boisement et à la création de zones protégées. Cependant, au cours des 20 dernières années, 12 % du couvert forestier primaire de l'Asie du

²⁵ BP, BP Statistical Review of World Energy 2012. Disponible à l'adresse: www.bp.com/sectionbodycopy.do?categoryId=7500&contentId=7068481 (consulté le 19 mars 2013).

²⁶ *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique 2011* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.11.II.F.1.).

Sud-Est ont disparu, la sous-région ayant ainsi contribué largement au déboisement mondial total de 3 % observé dans cette même période.

42. Les besoins d'eau sont une préoccupation particulière dans le contexte des changements climatiques. L'intensité d'eau de la plupart des sous-régions d'Asie-Pacifique dépasse de loin le chiffre mondial. Les économies sont vulnérables à la sécheresse et à la diminution de la capacité des systèmes d'eau douce de continuer à fournir les services d'écosystème, notamment pour procurer l'alimentation des communautés rurales. En outre, de nombreux pays relativement riches en eau rencontrent aussi des problèmes dans leurs grandes agglomérations à cause de l'augmentation de la consommation d'eau, de la gestion déficiente du captage et du traitement de l'eau et à cause de la surexploitation des eaux souterraines. Les pays qui sont les moins pourvus en eau, comme les pays d'Asie centrale et d'Asie du Sud, souffrent plus gravement quand la qualité de l'eau se détériore et que les pressions sur les ressources hydrauliques s'intensifient.

43. Les moyens d'existence dans les régions littorales et la protection de ces régions contre les phénomènes météorologiques extrêmes occasionnés par le climat subissent le contrecoup de la conversion des mangroves en exploitations d'aquaculture, des mauvaises pratiques d'utilisation des sols et de la dégradation des récifs coralliens. De vastes espaces de l'environnement naturel sont endommagés dans les pays insulaires du Pacifique où se trouve plus de la moitié des récifs coralliens du monde. Dans les zones côtières d'Asie du Sud, la charge sédimentaire est élevée, principalement à cause de l'érosion des sols causées par les mauvaises pratiques d'utilisation des sols et en raison des activités de construction. L'érosion côtière est sérieuse à de nombreux endroits qui sont détériorés par la prolifération des exploitations d'aquaculture. On estime, en fait, que plus de 60 % des mangroves de la région ont été convertis en exploitations d'aquaculture. À cause de la hausse des températures que devraient entraîner les changements climatiques, on s'attend à une invasion plus dense d'espèces non autochtones, particulièrement dans les îles et les régions des moyennes et hautes latitudes. En outre, l'océan lui-même est un espace d'intérêt particulier pour la région puisqu'il fait le lien entre l'Asie et le Pacifique. Étant donné que la consommation asiatique de poisson et de ressources marines s'appuie fortement sur les pays du Pacifique, l'activité économique et les moyens d'existence des deux sous-régions sont devenus hautement interdépendants.

2. Urbanisation non durable

44. Entre les années 1980 et 2010, la population des villes asiatiques a augmenté d'un milliard (plus que dans toutes les autres régions du monde prises ensemble) et un milliard supplémentaire d'habitants devraient devenir citoyens à leur tour d'ici à 2040²⁷. Les mégalo-poles sont inscrites fortement dans le paysage de l'urbanisation en Asie et dans le Pacifique puisqu'en 2010, sur les 21 mégalo-poles au monde, 12 se trouvaient dans la région. La croissance urbaine rapide, si elle contribue positivement au développement économique et social de la région, s'accompagne néanmoins de sérieux problèmes sociaux, environnementaux et d'équité qui ne sont pas véritablement réglés dans une grande partie de la région.

45. Plus de 61 % de la population mondiale totale d'habitants de taudis, soit 506 millions de personnes, se trouvent dans la région Asie-Pacifique. Les taudis urbains sont l'un des principaux symptômes des taux élevés

²⁷ Banque asiatique de développement, *Key Indicators for Asia and the Pacific 2012*, 43^e éd. (Manille, Banque asiatique de développement, 2012).

d'urbanisation et de la carence des autorités dans la région. Les habitants des taudis, privés d'accès à une infrastructure et de services corrects, endommagent les ressources naturelles des villes. D'autre part, la pauvreté affaiblit l'état de santé et abaisse le statut social des habitants des taudis, qui vivent dans les conditions dégradées des logements informels et autres installations déficientes.

46. La forte densité de population des villes asiatiques les rend vulnérables aux phénomènes naturels catastrophiques. Les crues destructrices, comme celles qui se sont produites à Bangkok, à Beijing et à Manille en 2011 et en 2012, peuvent devenir plus fréquentes. Plus de la moitié des habitants des villes de la région, les pauvres en particulier, occupe des zones côtières et des plaines de basse altitude le long des rivières et se trouve donc exposée aux inondations²⁸.

47. Le modèle d'urbanisation qui a provoqué la concentration rapide des habitants, des activités industrielles, de la production d'énergie et des transports a engendré des problèmes de qualité de l'air dans beaucoup de villes de la région. Une proportion impressionnante de 67 % des villes asiatiques n'atteint pas la norme de qualité de l'air de l'Union européenne pour les particules de matière (PM10), au lieu de 11 % pour les villes non asiatiques. Les villes sont aux prises avec des problèmes immenses mais elles apportent aussi des économies d'échelle et d'agglomération. Des villes correctement gérées peuvent être à la pointe du développement durable et de l'équité sociale et de l'innovation en Asie et dans le Pacifique.

3. Changements climatiques et vulnérabilité aux catastrophes

48. D'un point de vue mondial, les villes de la région Asie-Pacifique sont les plus vulnérables aux catastrophes liées au climat et risquent d'être les plus brutalement touchées par un changement climatique. Le rapport intitulé *World Risk Report 2012* mentionne neuf pays d'Asie-Pacifique parmi les 15 pays les plus exposés aux risques naturels et les plus menacés pour l'infrastructure, la nutrition, le logement et l'activité économique²⁹.

49. L'un des effets se manifeste à travers les phénomènes climatiques extrêmes et la variation du climat. D'après les projections, si le nombre des cyclones tropicaux (typhons en Asie et dans le Pacifique) a des chances de rester relativement constant, ces phénomènes seront généralement plus violents et exposeront la région à des pertes potentielles plus lourdes. De 1970 à 2010, le nombre moyen de personnes exposées à des inondations annuelles en Asie a plus que doublé, passant de 29,5 millions à 63,8 millions, et la population résidant dans les zones exposées aux cyclones a augmenté de 71,8 millions à 120,7 millions³⁰. En outre, 75 % des décès mondiaux causés par les catastrophes durant la période 1970-2011 se sont produits dans la région Asie-Pacifique. En particulier, la série de catastrophes naturelles et d'accidents subséquents, comme à Fukushima à la suite du tremblement de terre au Japon en 2011, a non seulement provoqué de lourdes pertes économiques régionales mais aussi ravivé la menace venant des risques

²⁸ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Programme des Nations Unies pour les établissements humains, *State of Asian Cities Report 2010/2011* (Fukuoka (Japon), ONU HABITAT, 2010).

²⁹ Alliance Development Works, *World Risk Report 2012* (Berlin, Alliance Development Works, 2012).

³⁰ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, *Asia-Pacific Disaster Report 2102: Reducing Vulnerability and Exposure to Disaster* (Bangkok, 2012).

environnementaux et sanitaires associés à la production d'énergie d'origine nucléaire. Ces événements compliquent les préoccupations de sécurité énergétique pour les pays de la région qui dépendent fortement de ce type d'énergie.

50. La réduction projetée des ressources hydrauliques est encore un autre effet négatif des changements climatiques. Ce problème concerne spécialement les nombreuses petites îles du Pacifique, au point qu'elles seront dans l'incapacité de répondre à la demande d'eau dans les périodes de faibles précipitations.

C. Prospérité et inégalité

51. Malgré un progrès et un enrichissement généraux dans l'accumulation des biens matériels et du capital physique, la région Asie-Pacifique a toujours d'immenses difficultés à vaincre pour rendre la croissance inclusive. Les problèmes de répartition des avantages et de l'accessibilité des services se font plus aigus et provoquent une marginalisation d'une partie de la société.

1. Emploi vulnérable et informel

52. L'emploi vulnérable est un problème persistant dans la région, avec son cortège de bas revenus et de protection sociale inexistante. Les taux d'emploi enregistrés indiquent typiquement des niveaux bas car une forte proportion de la population travaille dans le secteur informel, formant la catégorie du «chômage déguisé». Dans les campagnes, les habitants travaillent simplement dans les champs puisqu'il n'existe guère d'autres emplois. Un nombre élevé de personnes employées dans la région sont des travailleurs indépendants, soit à leur propre compte soit comme travailleurs qui contribuent à l'activité familiale, dans les champs ou dans le secteur informel.

53. L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que plus d'un milliard de travailleurs en Asie et dans le Pacifique étaient en situation d'emploi vulnérable en 2011, représentant plus de 65 % des situations d'emploi vulnérable dans le monde³¹. élevés de croissance économique en Asie de l'Est³², et de légers reculs, environ 48,7 % des travailleurs de la région restent en situation d'emploi vulnérable. En Asie du Sud, l'emploi vulnérable s'élève à plus de 77,7 %. Le nombre de travailleurs en situation d'emploi vulnérable a augmenté en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (durant la période 2000-2011, l'Asie du Sud a compté plus de 486 millions de personnes en situation d'emploi vulnérable, tandis que l'Asie de l'Est avait plus de 403 millions de travailleurs relevant de cette catégorie en 2011).

54. La crise économique mondiale qui se poursuit a aggravé encore la situation. Depuis le début de la crise financière mondiale de 2008-2009, l'emploi vulnérable a augmenté de 12 millions en Asie du Sud et d'environ 6 millions en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique.

55. L'emploi vulnérable produit le type particulier du travailleur pauvre: un travailleur dont les gains sont inférieurs au seuil de pauvreté. Malgré la forte croissance dans certaines économies, un grand nombre de travailleurs ne gagne pas suffisamment pour avoir un niveau de vie décent; tel est particulièrement le cas des femmes et des jeunes sur le marché de l'emploi qui

³¹ Organisation internationale du travail, *Tendances mondiales de l'emploi 2012* (Genève, OIT, 2012).

³² Les groupements sous-régionaux sont ceux qu'utilise l'OIT.

représentent une forte part des travailleurs en situation d'emploi vulnérable d'un bout à l'autre de la région.

2. Chômage des jeunes

56. Durant la période 2007-2011, le taux de chômage des jeunes a augmenté en Asie et dans le Pacifique. La crise économique a provoqué une hausse substantielle du chômage chez les jeunes, inversant les tendances favorables auparavant dans la région dans la décennie passée. À la fin de 2012, l'estimation mondiale du nombre de jeunes chômeurs s'établissait à 74,6 millions dont 47,4 % se trouvaient dans la région Asie-Pacifique. En 2012, le taux de chômage des jeunes était de 13,7 % en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, 9,8 % en Asie du Sud et 9,3 % en Asie de l'Est³³.

3. Montée de l'inégalité et des disparités

57. Depuis les années 1990, la croissance économique en Asie et dans le Pacifique n'a pas été inclusive. L'inégalité des revenus s'est aggravée dans 11 des 28 économies pour lesquelles des données comparables sont disponibles³⁴. Le coefficient de Gini pour l'Asie en développement prise comme un tout est passé de 39 au début des années 1990 à 46 dans les années les plus récentes. En outre, sur 36 économies qui ont eu des données disponibles dans les années 2000, le coefficient de Gini pour 13 d'entre elles était égal ou supérieur à 40, chiffre qui constitue le seuil généralement accepté de «forte inégalité». L'inégalité des chances se révèle aussi courante dans toute la région, particulièrement d'après les biens physiques, comme le capital et la terre, le capital humain, comme l'éducation et la santé, et l'accès aux marchés, que ce soit celui de l'emploi ou celui des ressources financières.

58. Les régions urbaines bénéficient des possibilités socioéconomiques davantage que les régions rurales; les disparités persistent entre les femmes et les hommes et entre les divers groupes sociaux, ethniques et minoritaires. L'inégalité des sexes sur les marchés du travail asiatiques est manifeste, qu'il s'agisse de la répartition par sexe entre l'emploi formel et l'emploi informel ou de la répartition correspondante dans l'économie formelle et dans l'économie informelle.

59. Pour les économies en développement d'Asie-Pacifique, après ajustement du développement social (notamment les indicateurs de l'éducation et de la santé), l'aggravation de l'inégalité cause une perte potentielle considérable dans la réalisation du développement social, allant de 10 % à plus de 30 % en 2011³⁵. La perte est particulièrement forte dans les économies émergentes comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Turquie où le développement social ajusté pour l'inégalité a révélé une perte potentielle de plus de 20 % en moyenne dans les années récentes. Ces résultats démontrent clairement l'importance de la réduction des inégalités de revenu pour réaliser le développement social inclusif dans la région.

³³ Organisation internationale du travail, *Tendances mondiales de l'emploi 2012* (Genève, OIT, 2012).

³⁴ Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook 2012: Confronting Rising Inequality in Asia*, (Manille, Banque asiatique de développement, 2012).

³⁵ *Asia-Pacific Regional MDG Report 2011/12: Accelerating Equitable Achievement of the MDGs, Closing Gaps in Health and Nutrition Outcomes* (CESAP, BAsD et PNUD, 2012). Disponible à l'adresse: www.unescap.org/pdd/calendar/CSN-MDG-NewDelhi-Nov-2011/MDG-Report2011-12.pdf.

4. Vulnérabilité et insécurité économiques

60. La course à la réforme des années 1980 et 1990 dans la perspective de la mondialisation du marché et des finances, sans souci véritable d'un calendrier progressif ni d'une réglementation prudentielle, a conduit à la prolifération rapide des activités spéculatives alimentées par les flux de capitaux à court terme. La privatisation massive sans un renforcement des règles de concurrence a suscité l'apparition d'oligarchies du monde des affaires. Ces transformations ont aussi déclenché une corruption à vaste échelle et causé plus d'un échec dans l'exercice des responsabilités publiques. Il s'est produit également des baisses marquées des investissements publics dans l'infrastructure, d'où ont résulté des pertes de compétitivité³⁶. L'effet combiné de ces facteurs a rendu vulnérables les économies de la région. Après une série de crises bancaires et financières dans de nombreux pays, la région a subi la crise financière de 1997-98 qui a fait retomber des millions de personnes dans la pauvreté.

61. En plus de l'infrastructure, le secteur agricole a été gravement touché par les baisses des investissements publics. En Asie et dans le Pacifique, la dépense publique totale pour l'agriculture est tombée de 14,8 % en 1980 à 7,4 % de la dépense publique totale en 2004³⁷. Le recul des investissements publics dans l'agriculture n'a pas seulement préjudicié à la sécurité alimentaire mais a aussi contribué à creuser les inégalités de revenu, spécialement entre les villes et les campagnes. La négligence envers l'agriculture a rendu la région plus vulnérable aux chocs mondiaux et à l'instabilité des prix des produits alimentaires à partir de 2006.

62. Les estimations de la CESAP publiées dans l'Étude 2011 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique³⁸ ont montré que les prix élevés des produits alimentaires en 2010 ont maintenu un surcroît de 19,4 millions de personnes en situation de pauvreté dans la région. Ce chiffre comprenait 15,6 millions de personnes qui seraient sorties sans cela d'une situation de pauvreté et 3,8 millions de personnes qui ont été poussées en dessous du seuil de pauvreté. D'après les estimations de l'OIT, quelque 26 millions d'emplois ont été perdus dans la région Asie-Pacifique à cause de la crise financière mondiale de 2008-2009. L'impact le plus fort sur l'emploi a été ressenti dans le secteur manufacturier produisant pour l'exportation, notamment le vêtement et l'électronique. Les femmes constituent de 60 % à 90 % de la main-d'œuvre dans le secteur du vêtement, spécialement au stade à forte intensité de main-d'œuvre de la chaîne d'approvisionnement. Elles ont donc été atteintes le plus fortement par la crise. Les estimations de la CESAP indiquent qu'entre 65 millions et 85 millions supplémentaires de personnes sont restés dans une situation de pauvreté (définie comme un dollar PPA par jour) en Asie et dans le Pacifique en 2009 à cause de la crise financière mondiale³⁹.

³⁶ La moyenne non pondérée des investissements publics au Bangladesh, en Chine, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan, aux Philippines, en République de Corée et en Thaïlande est tombée d'environ 11 % du PIB en 1982 à environ 8 % en 1989. Voir Fonds monétaire international, « Public Investment and Fiscal Policy », 12 mars 2004. Disponible à l'adresse: www.imf.org/external/np/fad/2004/pifp/eng/pifp.pdf.

³⁷ 'The decline in public spending to agriculture – does it matter?' *Oxford Policy Management Notes*, 2007-02.

³⁸ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Étude 2011 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.11.II.F.2).

³⁹ Voir E/ESCAP/CMP/2.

III. Convergence: un cadre pour le programme de développement pour l'après-2015 et le développement durable pour la région Asie-Pacifique

A. Perspectives mondiales concernant les objectifs de développement durable et les objectifs du Millénaire pour le développement

63. Plusieurs études achevées au cours de l'année écoulée ont proposé un certain nombre de perspectives mondiales au sujet des objectifs de développement durable et des objectifs du Millénaire pour le développement. La Première contribution du Secrétaire général aux travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable a précisé que, bien qu'il n'existe pas encore de consensus entre les États membres quant à savoir comment les objectifs de développement durable s'articuleront avec les objectifs du Millénaire pour le développement, les cibles restantes des objectifs du Millénaire peuvent être atteintes en suivant la méthode du développement durable, qui recherche une croissance économique soutenue, inclusive et équitable⁴⁰.

64. Le même document a proposé en outre que le programme de développement pour l'après-2015 cherche à traiter plus à fond des différents types d'inégalité, y compris les inégalités provenant de la tension imposée à l'environnement. Un autre aspect nouveau dans la fixation du programme et de ses objectifs est que la formulation des objectifs de développement durable cherchera à englober des questions transversales. Dès lors, outre la recherche d'un équilibre d'égalité entre les trois piliers, les conceptions attentives aux liaisons réciproques entre les différents thèmes seront essentielles pour définir le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable.

65. La Première contribution du Secrétaire général a suggéré aussi que les objectifs de développement durable comprennent des mesures agrégées des progrès et également une évaluation détaillée qui décrive les variations constatées à des échelles différentes et entre groupes différents, ce qui sera rendu possible par un renforcement des capacités de recueillir et d'analyser des données.

66. Le rapport intitulé *Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous* a mis en relief la nécessité d'objectifs et de cibles finals concrets dans les domaines du développement social inclusif, du développement économique inclusif, de la durabilité environnementale et de la paix et de la sécurité. En outre, un certain nombre «d'éléments habilitants» a été recensé, comprenant notamment: un système commercial mondial juste et stable, un financement adéquat du développement, un accès abordable à la technologie et à la connaissance et une pratique de bonne gouvernance. Le rapport a recommandé aussi que le programme de développement cherche à exercer un large attrait politique et pratique, centre l'attention sur le suivi et la mise en œuvre des résultats de Rio+20 et procure une base pour la prise des décisions, spécialement pour les communautés en position de décision à l'échelon national. En outre, attendu que l'une des faiblesses des objectifs du Millénaire pour le développement est attribuable à leur cadrage sur des objectifs finals, sans guère d'indications précises sur les moyens de les atteindre, les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015 devraient porter davantage d'attention aux méthodes à suivre pour traduire les objectifs en réalités nationales et régionales.

⁴⁰ Voir A/67/634.

67. L'Équipe spéciale du système des Nations Unies a suggéré aussi, dans son rapport, que la communauté internationale, en définissant le programme, veille à éviter de le surcharger, de le rendre trop directif ou trop vague et de privilégier le point de vue des donateurs. Elle a proposé, au contraire, d'adopter une démarche structurée fondée sur des principes, de grands objectifs et des buts et des cibles précisément définis, et d'utiliser une série «d'éléments habilitants» afin d'éviter l'écueil d'une surcharge. Quant au risque d'être trop directif ou inversement, trop vague, l'Équipe a suggéré que les principes généraux des droits de l'homme, de l'égalité et de la durabilité fournissent les orientations générales pour fixer les priorités et choisir parmi les grandes options envisageables.

68. Un rapport du *Global Agenda Council*, intitulé *Getting to zero: finishing the job the MDG started*, a proposé des principes fondamentaux supplémentaires pour le programme de développement pour l'après-2015, comprenant la fixation de cibles en chiffres absolus, et non pas exprimées en proportions, pour parvenir aux objectifs⁴¹. Une telle méthode procurerait des cibles en valeur absolue dans tous les domaines aux niveaux mondial, régional et national. Un autre principe fondamental qui a été suggéré consiste à cibler directement les groupes et les zones en retard, par exemple ceux qui sont défavorisés par l'emplacement géographique, l'appartenance ethnique, le niveau socioéconomique et l'appartenance à un sexe plutôt qu'un autre. Il a été recommandé également que les objectifs et les cibles nouveaux soient précisément définis, mesurables, pertinents et liés à un calendrier. On relèvera que certaines de ces conditions ont été signalées comme les meilleures caractéristiques des objectifs du Millénaire pour le développement.

69. Étant donné que la formulation et la mise en œuvre des objectifs de développement durable seront probablement plus complexes que dans le cas des objectifs du Millénaire pour le développement, le rapport du Secrétaire général a mis en relief la nécessité d'activer de nouveaux partenariats mondiaux et de faire participer une grande diversité de parties prenantes. Le rapport du *Global Agenda Council* contient en particulier des recommandations spécifiques au sujet du processus, qui devrait être légitime et mondialement inclusif. Le rapport énumère les principaux éléments nécessaires à l'obtention d'un processus légitime et inclusif, qui comprennent: l'établissement de principes communs, la maximisation des progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la participation informée du grand public, l'ouverture aux principales parties prenantes dès les premiers stades et la coordination intergouvernementale à plusieurs niveaux. Le rapport a également signalé que la coordination régionale et le rôle des commissions régionales seraient importants, particulièrement pour faire entendre les préoccupations des pays à bas revenu.

B. Un consensus Asie-Pacifique pour le développement durable et inclusif

70. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait correspondre pleinement aux principes exprimés dans le document final de Rio+20 qui reconnaissent que les populations sont au centre du développement durable et qu'un monde juste, équitable et inclusif est un objectif commun. En outre, pour finir les tâches inachevées correspondant aux objectifs du Millénaire, le programme devrait chercher à remédier à la

⁴¹ Ernest Aryeetey *et al.*, "Getting to zero: Finishing the job the MDG started, paper prepared for the Global Agenda on Benchmarking Progress", 2012. Disponible à l'adresse: <http://www.brookings.edu/~media/research/files/papers/2012/4/17%20millennium%20dev%20goals%20mcarthur/0417%20millennium%20dev%20goals%20mcarthur>.

pauvreté persistante, à la montée de l'inégalité, à la vulnérabilité et à l'insécurité économique. À cette fin, l'ensemble de la région Asie-Pacifique doit être résolu à travailler d'un commun effort à promouvoir la croissance économique soutenue et inclusive, le développement social et la protection de l'environnement au profit de tous. Les gouvernements des pays d'Asie-Pacifique et leurs partenaires voudront peut-être examiner les choix de politique générale qui se présentent, focaliser plus précisément leur attention et bâtir un consensus politique autour des réformes multilatérales nécessaires.

71. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait aussi prendre en compte l'évolution des circonstances mondiales et régionales et la nécessité de réformer la gouvernance économique mondiale et l'architecture financière régionale. La région Asie-Pacifique, à la mesure de sa contribution croissante à la prospérité économique mondiale, a devant elle la possibilité d'influer sur le futur système multilatéral de gouvernance dans la poursuite de l'objectif collectif d'un développement inclusif et durable pour tous. Le temps est venu d'agir par une utilisation plus effective des plates-formes régionales existantes.

72. Après avoir pratiqué la mondialisation à un rythme rapide, les économies d'Asie-Pacifique sont aujourd'hui à la merci de la crise économique persistante dans le monde industrialisé et des problèmes consécutifs d'instabilité des taux de change, de courants excessifs de capitaux à court terme et de prix élevés et instables des produits alimentaires et des combustibles. Les difficultés sont encore aggravées par la plus grande fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes. Dans ces conditions, les dirigeants de la région Asie-Pacifique réexaminent les modèles de croissance et de développement de leurs pays. La région recherche désormais de nouveaux moteurs de croissance pour pallier les manques de développement et construire des économies régionales plus fortes et plus résilientes en rééquilibrant les stratégies tournées vers l'exportation et à forte intensité de ressources, moyennant un recentrage sur l'augmentation de la demande intérieure et l'adoption d'un mode de production et de consommation efficace à basses émissions de carbone. La région utilise une série d'instruments d'intervention publique pour corriger l'inégalité et l'exclusion qui s'aggravent, notamment la fixation d'un salaire minimum, les investissements dans la santé et l'éducation et la protection sociale. Elle muscle également sa législation contre la pollution de l'environnement et la violence contre les femmes et prend des mesures pour renforcer la sécurité humaine et l'urbanisation durable.

73. Les gouvernements de la région établissent aussi des liens plus stratégiques entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, allant au-delà du modèle du « PIB seulement ». La Chine, dans ses plans quinquennaux récents, a adopté des objectifs ambitieux pour l'énergie, l'efficacité de l'utilisation des ressources et la réduction de la pollution atmosphérique, outre des mesures spécifiques pour améliorer la qualité de la croissance. La Malaisie a établi un « Nouveau modèle économique » qui tend à créer une économie à haut revenu « à la fois inclusive et durable », constatant que la croissance économique « a été acquise à un coût écologique considérable et n'a pas bénéficié à toutes les catégories de la population »⁴². La Thaïlande a incorporé les notions de basses émissions de carbone et la philosophie de « l'économie de suffisance » dans son onzième plan quinquennal, tandis que l'Inde a incorporé les valeurs écologiques dans sa

⁴² National IT Council Malaysia, "New Economic Model (NEM) for Malaysia 2010". Disponible à l'adresse: http://nitc.most.gov.my/nitc_beta/index.php/key-ict-initiatives/new-economic-model-nem-for-malaysia-2010.

comptabilité nationale et que le Bhoutan utilise les mesures du bonheur national brut comme base de planification. Plusieurs autres gouvernements créent des liens plus stratégiques entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

74. De plus en plus, les problèmes présentent un caractère transfrontalier et aucun pays ne peut les maîtriser à lui seul. La coopération régionale, notamment le commerce et les investissements Sud-Sud, est essentielle pour pallier les manques de développement et affronter les problèmes émergents. La coopération régionale, notamment l'intégration économique sous-régionale, est primordiale pour parvenir à un développement plus équitable, équilibré, inclusif et durable des pays les moins avancés et des pays sans littoral, ainsi que des petits États insulaires.

75. L'un des moyens d'atteindre un tel but est de renoncer aux stratégies et aux modèles de croissance reposant sur des arbitrages qui favorisent la maximisation de la croissance, et d'adopter plutôt des stratégies et des modèles qui maximisent les synergies entre les trois dimensions du développement durable. Un élément central d'une nouvelle stratégie de développement capable de créer des synergies entre ces trois dimensions consiste à investir dans le capital humain et naturel, au lieu d'exploiter un capital humain et naturel à bon marché. Il faut donc que le programme de développement pour l'après-2015 soutienne la réorientation du modèle économique ou de la stratégie de croissance actuels dans le sens d'un nouveau modèle où les dépenses de santé, d'éducation, de sécurité sociale et de protection de l'environnement, ainsi que les dépenses d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs conséquences, sont envisagées comme un investissement qui fortifiera à l'avenir les piliers social et environnemental outre le pilier économique.

76. Plusieurs exemples peuvent être avancés pour prouver les possibilités qu'offrent de telles stratégies. La réussite socioéconomique de la République de Corée est le fruit d'investissements de long terme dans l'éducation. En Europe, la politique fiscale soutient de longue date les investissements dans le capital humain, notamment par la gratuité de l'enseignement, même au niveau universitaire. L'obligation faite aux entreprises de cotiser aux régimes de sécurité sociale et la place donnée à l'aide aux parents (des deux sexes) qui travaillent pour qu'ils remplissent leur rôle parental ont aidé considérablement les économies, notamment l'Allemagne, à conserver une main-d'œuvre compétitive et à maintenir une qualité de vie élevée, même dans les périodes où les salaires sont soumis à des pressions. Le Danemark est devenu un leader mondial de la production d'énergie éolienne grâce à une politique d'encouragement de l'énergie renouvelable à travers la recherche-développement publique. La production d'énergie éolienne représente aujourd'hui une part substantielle des exportations danoises.

77. Un consensus de l'Asie-Pacifique qui encourage l'investissement dans le capital humain et le capital naturel est une condition préalable nécessaire au changement structurel qui fait concevoir la croissance économique comme un moyen de parvenir à une fin et non plus comme le but ultime. Le consensus devrait promouvoir: un changement structurel qui apporte des emplois décents dans une économie à moindre intensité de carbone et de ressources; un développement de l'infrastructure qui assure à tous l'accès aux services de base, tout en soutenant une révolution dans le sens de l'utilisation efficace des ressources (du même ordre que la révolution industrielle); des modes de gouvernance qui incluent la participation de tous en tant qu'agents du changement. Un tel consensus devrait éviter le piège de la consommation à base d'endettement et d'utilisation intensive des ressources, et faire obstacle à

l'accroissement des investissements spéculatifs qui sont à la source de la montée du chômage, de l'insécurité financière et de la crise climatique. La région Asie-Pacifique a devant elle la possibilité d'ouvrir la voie et de former son propre consensus qui réoriente sa stratégie de développement en la fondant sur les investissements dans le capital humain et le capital naturel choisis comme moteurs du développement inclusif et durable.
